



Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Numéro d'arrêté :

26 - 337

Arrêté portant nomination des membres du jury de l'Examen CRFPA 2026,

Le Président,

Vu le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 modifié organisant la profession d'avocat, et notamment son article 53
Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités d'examen au Centre régional de formation professionnelle d'avocats
Vu les statuts de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne
Vu la délibération du conseil d'administration portant élection de Monsieur Florent Pigeon à la Présidence de l'Université
Vu la décision du Président de la Cour administrative d'appel du 11 mai 2026
Vu la décision conjointe de la Première présidente de la Cour d'Appel de Lyon et de Madame Le procureur général près la Cour d'Appel de Lyon du 5 mai 2026
Vu la décision commune des bâtonniers des ordres des avocats du ressort de la Cour d'Appel de Lyon du 27 avril 2026

Arrête

Article 1 :

Sont désignés membres titulaires du jury de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats :

- Monsieur Aurélien ANTOINE, Professeur des universités à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne. Il exercera la fonction de Président du Jury.
- Madame Florence FOUVET, Professeur des universités à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Monsieur Bernard GROS, Premier conseiller affecté à la Cour administrative d'appel de Lyon
- Madame Alicia VITELLO, Vice-Présidente au tribunal judiciaire de Saint-Etienne
- Maître Sophie RUDENT, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Maître Perrine SERVAIS, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Maître Romain POUILLON, avocat au barreau de Saint-Etienne

Article 2 :

Sont désignés en tant que membres suppléants du jury de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats :

- Madame Fanny JACQUELOT, Maître de Conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Madame Marianne COTTIN, Maître de Conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Madame Cécilia Goyer-Tholon, Conseillère affectée au Tribunal administratif de Lyon
- Monsieur Joël HENNEBOIS, Premier Vice-président au tribunal judiciaire de Saint-Etienne
- Maître Frédéric HORDOT, avocat au barreau de Saint-Etienne
- Maître Isabelle GRANGE, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Maître Olivier BOST, avocat au barreau de Saint-Etienne

Article 3 :

Sont désignés en qualité d'enseignants en langue étrangère (anglais), ne siégeant dans le jury que pour les candidats qu'ils ont examinés :

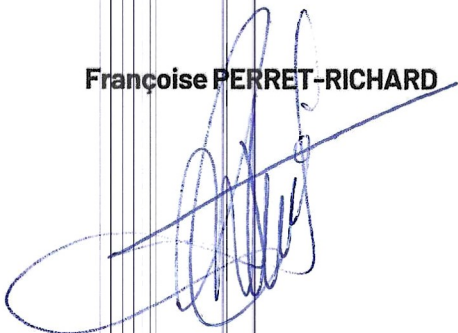
- Madame Flavie AUBRUN, professeure certifiée en langue anglaise, examinatrice titulaire
- Madame Carole LOFFREDA, professeure certifiée en langue anglaise, examinatrice suppléante

Saint-Etienne, le

20 mai 2026

La directrice de l'IEJ de Saint-Etienne,

Françoise PERRET-RICHARD



Le Président de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne,

Florent PIGEON

